

AIDE AU BAFA PAR LA VILLE DE BETHUNE

La Ville de Béthune préfinance le coût des formations Bafa des jeunes sélectionnés, en contrepartie, ceux-ci s'engagent à rembourser la collectivité en assurant l'encadrement des ALSH pendant une session l'été. Le dossier est à retirer au Point information jeunesse (entre le mois d'octobre et de décembre). La sélection se fait par un jury.

<https://www.bethune.fr/mes-demarches/jeune/bafa-420.html>

Ville de Béthune :

6 place du 4 septembre

62407 - Béthune

<https://www.bethune.fr/mes-demarches/jeune-417.html>